

Communiqué

L'Assemblée Générale Ordinaire de l'Association des Producteurs Algériens de Boissons (APAB) s'est tenue le 09 mars 2023 à 10 heures au siège de l'APAB et a adopté à l'unanimité des membres présents et/ou représenté, le rapport moral de l'exercice 2022 ainsi que le rapport du commissariat aux comptes pour l'exercice 2022.

L'Assemblée Générale a également décidé à l'unanimité des membres présents et/ou représentés, de reconduire pour un mandat de trois (03) années les instances électives de l'Association. Il s'agit en l'occurrence :

- des membres du bureau Exécutif
- du Président
- de la Secrétaire Générale
- du trésorier



